

BREUSCH'
wickersheim



Breusch'

mon village



Bulletin municipal

Janvier 2021

Sommaire

1	Le mot de Mme le Maire
2	Conseil Municipal et Nouvelles de la Mairie
8	Finances
10	État civil & Élections
12	Infos Eurométropole
13	Affaires scolaires et enfance
14	Urbanisme et Bâtiments
15	Voirie, Espaces verts et Environnement
17	Projets et travaux réalisés
19	Vie associative
26	Évènements
28	Renseignements utiles

*Le Maire, les Adjointes,
les Conseillers Municipaux
et l'ensemble du personnel communal
vous souhaitent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2021*

Responsable de la publication :

Doris TERNOY

Membres de la commission « communication » :

Lucien KRATZ - Sophie OUVARD - Jean MEYER -
Odile BIRGY LOZANO - Aurélie SCHMIDT -
Jean-Louis NIEDERST - Daniel SEIFERT

Numéro imprimé à 700 exemplaires

Vente et reproduction interdite

*Par respect de l'environnement ce document est imprimé sur du papier issu
de forêts gérées durablement et sans chlore*

Conception et impression :

Imprimerie Sostralib - 03 88 04 17 24

Dépôt légal : janvier 2021



Chères habitantes
et chers habitants
de Breuschwickersheim,

Tout d'abord, au nom
de toute mon équipe,
je tenais encore à
vous remercier pour la
confiance accordée à
l'occasion des élections
municipales de mars
dernier.

Je souhaite également remercier Michel Bernhardt et l'équipe précédente pour leur engagement et le travail réalisé.

C'est pour moi un grand bonheur et une fierté de conduire cette nouvelle équipe au service de notre commune. Ma toute première ambition pour notre village c'est que chaque habitant(e) s'y sente bien, et puisse y trouver les moyens de s'épanouir. Je souhaite que Breuschwickersheim soit une commune bienveillante où il y fait bon vivre et où chacun y trouve sa place.

Avec mon équipe, nous avons la conviction que nous ne pouvons pas agir seuls, aussi nous prévoyons des concertations avec les habitant(e)s. Nous souhaitons être ensemble et faire ensemble.

La crise sanitaire et ses deux confinements nous obligent à nous adapter constamment et nous avons été dans l'obligation de reporter de nombreuses manifestations et réunions. Cependant, nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons nos capacités de résilience.

Même si le contexte sanitaire actuel nous ralentit et nous demande une grande prudence, un respect strict des gestes barrières et une attention particulière vis-à-vis des habitant(e)s les plus fragiles de notre village, toute l'équipe municipale est missionnée et mobilisée pour agir avec détermination et a à cœur de concrétiser nos projets. Depuis les élections, municipales, le Conseil Municipal s'est installé, les

Commissions se sont organisées et travaillent sur différents sujets :

- Rénovation de la salle polyvalente et construction d'un accueil périscolaire alliant développement durable, efficacité énergétique et maîtrise des coûts, de façon à permettre à nos associations de continuer à animer la vie villageoise et de tisser un lien entre les générations et à nos enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à l'article se trouvant en page 17 du présent bulletin.
- Adaptation des déplacements et des flux de circulation au vu de l'augmentation constante du trafic automobile et poids lourds...
- Aménagement et végétalisation afin de préserver et développer la biodiversité sur la commune.
- Création d'un Conseil Municipal des Jeunes.
- Mise en place d'une « journée citoyenne ».
- Sans oublier la piste cyclable Breusch-Achenheim toujours bloquée mais pour laquelle je m'investis auprès des propriétaires récalcitrants avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg afin de débloquent la situation au plus vite.

Le travail ne manque pas et toute l'équipe municipale avec le personnel communal, s'emploie à ce que ces dossiers, dont beaucoup sont de longue haleine, avancent au mieux et dans l'intérêt de notre village et de ses habitant(e)s.

2021 sera pour Breuschwickersheim une année pleine de projets.

En espérant que toutes et tous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année, qu'elles étaient empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré le contexte sanitaire et les incertitudes qui pèsent encore sur notre avenir.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette année 2021 qui commence se déroule sous les meilleurs auspices.

Viel gluck fers' neie Yohr !

Votre Maire, Doris Ternoy



PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE :

Mme le Maire et ses Adjoint



Doris TERNOY
Maire



Lucien KRATZ
1^{er} Adjoint



Anne RITTER
2^{ème} Adjointe



Emmanuel MEPIEL
3^{ème} Adjoint

Les Conseillers Municipaux



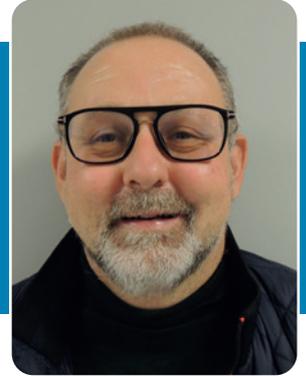
Sylvie ARBOGAST
Conseillère



Jean MEYER
Conseiller



Annie DIEMER
Conseillère



Patrick ZEISSLOFF
Conseiller



Sophie OUVRARD
Conseillère



Olivier MULLER
Conseiller



Odile BIRGY LOZANO
Conseillère



Étienne BRUN
Conseiller



Aurélie SCHMIDT
Conseillère



Jean-Louis NIEDERST
Conseiller



Daniel SEIFERT
Conseiller



**Madame le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous
au 03 88 96 00 05 et par mail : accueil.mairie@breuschwickersheim.fr**

COMMISSIONS COMMUNALES DE BREUSCHWICKERSHEIM

NOM	DESCRIPTIF	MEMBRES
FINANCES	Orientations budgétaires, préparation du budget	Responsable : Lucien KRATZ Sophie OUVRARD - Patrick ZEISSLOFF - Jean MEYER Annie DIEMER - Daniel SEIFERT - Anne RITTER Sylvie ARBOGAST - Etienne BRUN - Jean-Louis NIEDERST
AFFAIRES ENFANCE et SENIORS	Écoles (fonctionnement, besoins/travaux, subventions...), séniors (besoins, actions, ateliers...)	Responsable : Anne RITTER Sophie OUVRARD - Patrick ZEISSLOFF - Aurélie SCHMIDT - Odile BIRGY LOZANO - Sylvie ARBOGAST - Jean-Louis NIEDERST
VIE ASSOCIATIVE	Propositions et organisations d'événements culturels et sportifs, vie associative...	Responsable : Lucien KRATZ Sophie OUVRARD - Patrick ZEISSLOFF - Jean MEYER - Odile BIRGY LOZANO - Etienne BRUN Jean-Louis NIEDERST - Anne RITTER
COMMUNICATION	Bulletins annuels, site internet et autres modes de communication ...	Responsable : Lucien KRATZ Sophie OUVRARD - Jean MEYER - Odile BIRGY LOZANO - Aurélie SCHMIDT - Jean-Louis NIEDERST Daniel SEIFERT
VOIRIE ET ENVIRONNEMENT	Aménagement et entretien de la voirie, régularisation de la circulation (marquages, panneaux, feux...), fleurissement, aménagement des massifs, cimetière, nettoyage de printemps...	Responsable : Emmanuel MEPIEL Jean-Louis NIEDERST - Etienne BRUN - Odile BIRGY LOZANO - Daniel SEIFERT - Annie DIEMER - Lucien KRATZ - Jean MEYER - Sophie OUVRARD - Olivier MULLER
URBANISME	Entretien et travaux sur les bâtiments communaux, Plan Local d'Urbanisme PLUI (modifications, mises à jour...), lotissement, litiges permis de construire...	Responsable : Doris TERNOY Daniel SEIFERT - Aurélie SCHMIDT - Olivier MULLER Annie DIEMER - Anne RITTER - Emmanuel MEPIEL - Sophie OUVRARD - Sylvie ARBOGAST - Jean MEYER - Jean-Louis NIEDERST - Lucien KRATZ
APPELS D'OFFRE	Ouverture des plis, analyse des offres et attribution des marchés publics	Responsable : Doris TERNOY Sylvie ARBOGAST - Jean-Louis NIEDERST - Lucien KRATZ



Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 février 2020

1. Fête du personnel 2019 (délibération n° 1/2020)
2. Validation de la convention avec l'Eurométropole de Strasbourg pour le RGPD (délibération n° 2/2020)
3. Adhésion au groupement de commande relatif à l'assurance statutaire (délibération n° 3/2020)
4. Organisation du bureau de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 (délibération n° 4/2020)
5. Transfert du Fonds de Solidarité Communale au SIVU d'Achenheim dans le cadre du projet de réhabilitation du gymnase (délibération n° 5/2020)
6. Choix du site d'implantation du nouveau périscolaire (délibération n° 6/2020)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 février 2020

1. Vote du compte de gestion 2019 (délibération n° 7/2020)
2. Vote du compte administratif 2019 (délibération n° 8/2020)
3. Affectation de résultats (délibération n° 9/2020)
4. Vote du budget primitif 2020 (délibération n° 10/2020)
5. Vote des taux d'imposition 2020 (délibération n° 11/2020)
6. Vote des subventions 2020 (délibération n° 12/2020)
7. Avis de principe concernant l'organisation du cross par l'école élémentaire (délibération n° 13/2020)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mai 2020 : installation du nouveau Conseil Municipal

1. Installation du nouveau Conseil Municipal (délibération n° 14/2020)
2. Élection du Maire (délibération n° 15/2020)
3. Détermination du nombre d'Adjoints (délibération n° 16/2020)
4. Élections des Adjoints (délibération n° 17/2020)
5. Lecture de la Charte de l'Élu (délibération n° 18/2020)
6. Délégations du Conseil Municipal au Maire (délibération n° 19/2020)
7. Indemnités du Maire et des Adjoints (délibération n° 20/2020)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 juin 2020

1. Désignation des délégués communaux au SIVU d'Achenheim (délibération n° 21/2020)
2. Désignation des délégués de la Commune au SIVU Les Châteaux (délibération n° 22/2020)
3. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (délibération n° 23/2020)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

1. Composition des commissions communales (délibération n° 24/2020)
2. Désignation des membres de la CIAF (délibération n° 25/2020)
3. Désignation des délégués au CNAS (délibération n° 26/2020)
4. Décision modificative n° 1 : annulation de titre (délibération n° 27/2020)
5. Décision modificative n° 2 : ajustement de comptes (délibération n° 28/2020)
6. Autorisation de vente des anciennes tuiles démontées à l'école maternelle lors des travaux de réhabilitation (délibération n° 29/2020)
7. Prix des corbeilles pour grands anniversaires (délibération n° 30/2020)
8. Prime exceptionnelle pour le personnel mobilisé pour l'accueil des enfants du personnel prioritaire pendant le confinement pour cause d'épidémie de Covid19 (délibération n° 31/2020)
9. Renouvellement convention avec ES Services Énergétique (délibération n° 32/2020)

10. Convention avec la FDMJC pour la mise à disposition de la salle polyvalente pour l'accueil périscolaire (délibération n° 33/2020)
11. Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs (délibération n° 34/2020)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 septembre 2020

1. Projet de périscolaire et salle polyvalente
 - a) Définition du projet (délibération n° 35/2020)
 - b) Validation du plan de financement prévisionnel (délibération n° 36/2020)
 - c) Autorisation de demandes de subventions au titre du projet de construction d'un périscolaire adjacent à la salle polyvalente à rénover (délibération n° 37/2020)
2. Validation de la convention avec le CAUE 67 (délibération n° 38/2020)
3. Admissions en non-valeur (délibération n° 39/2020)
4. Programme de voirie 2021 (délibération n° 40/2020)
5. Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales (délibération n° 41/2020)
6. Désignation des membres de la CLECT (délibération n° 42/2020)
7. Fixation d'un montant pour l'occupation du domaine public (délibération n° 43/2020)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 octobre 2020

1. Décision modificative n° 3 (délibération n° 44/2020)
2. Fixation du prix des corbeilles de Noël pour les aînés (délibération n° 45/2020)
3. Désignation d'un membre du bureau de l'Association Foncière (délibération n° 46/2020)
4. Présentation des rapports annuels 2019 de l'Eurométropole de Strasbourg : eau/assainissement et déchets (délibération n° 47/2020)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 novembre 2020

1. Proposition de convention avec ATMO pour l'implantation du matériel de mesure de la qualité de l'air dans le cadre du projet de construction du COS (délibération n° 48/2020)
2. Convention de refacturation des masques achetés au printemps dernier en groupement avec l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 49/2020) et bilan Covid19
3. Création de poste (délibération n° 50/2020)
4. Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal (délibération n° 51/2020)

Conseil Municipal du 16 décembre 2020

1. Adhésion au processus de contrôle de légalité dématérialisée avec la Préfecture par le biais d'ACTES (délibération n° 52/2020)
2. Adhésion au groupement de commande du Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à jour du Document Unique (délibération n° 53/2020)
3. Bilan 2020 du groupement de commande permanent de l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 54/2020)
4. Diagnostics et études dans le cadre du projet de construction du périscolaire adjacent à la salle polyvalente à rénover (délibération n° 55/2020)
5. Fixation de prix pour divers articles à sortir de l'inventaire communal (délibération n° 56/2020)
6. Mise à disposition au SIVU des agents communaux pour l'entretien des espaces verts du multi accueil Les Lutins des Châteaux (délibération n° 57/2020)



BILAN ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : ÉCLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT BELLE-VUE

Fin 2017, le nouvel éclairage LED du lotissement Belle-Vue a été installé.

Nous avons, à présent, un recul significatif sur 3 ans pour en mesurer l'impact en consommation et en coût.

Deux armoires électriques contribuent à l'alimentation du lotissement Belle-Vue :

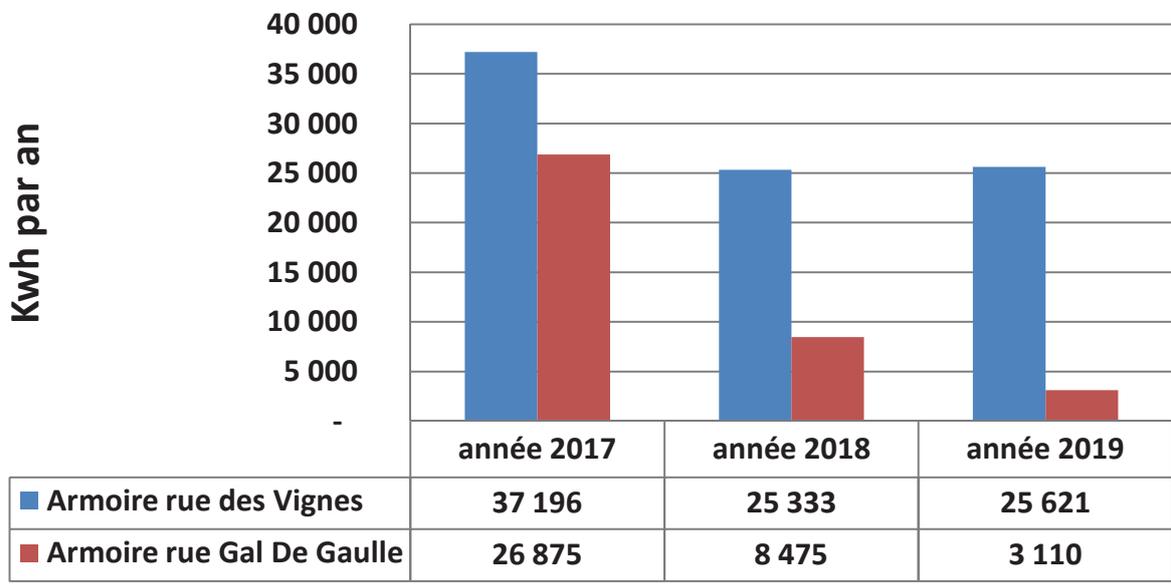
- 25% pour celle de la rue des Vignes
- 100 % pour celle de la rue du Général de Gaulle



Nous pouvons constater sur le graphique ci-dessous la confirmation de la chute de consommation pour plus de 80 % pour le lotissement Belle-Vue, représentant une baisse de 25 % de la consommation globale pour l'éclairage public.

Elle permet ainsi à la commune de réaliser une économie de l'ordre de 4000 € chaque année.

Mise en place Eclairage LED fin 2017 lotissement Belle-Vue : Évolution de la consommation annuelle en Kwh



LE CONCILIEUR DE JUSTICE

TIENDRA DES PERMANENCES TRIMESTRIELLES SUR RENDEZ VOUS :



Une permanence trimestrielle du conciliateur de justice se tiendra de 14H à 16H au sein de la Mairie, permanence ouverte aux administrés de Breuschwickersheim ainsi que des communes voisines d'Ittenheim, Achenheim, Hangenbieten et Oberschaeffolsheim.

La première permanence est fixée au lundi 18 janvier 2021, la seconde au 19 avril 2021.

Merci de prendre rendez-vous auprès de la Mairie de Breuschwickersheim au 03 88 96 00 05 au moins 48h avant la date prévue.

Selon le site www.service-public.fr, le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- ▶ problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- ▶ différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- ▶ différends relatifs à un contrat de travail,
- ▶ litiges de la consommation,
- ▶ impayés.



Une belle initiative du Conseil Municipal de Breusch

Depuis la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017, est interdit l'usage de produits phytosanitaires par les collectivités locales pour l'entretien des espaces verts et voirie.

Madame le Maire a proposé aux membres de sa nouvelle équipe municipale, une matinée citoyenne basée sur le volontariat.

Samedi 17 octobre 2020, une dizaine de conseillers accompagnés pour certains de leur conjoint(e), ont répondu à cette matinée de désherbage des allées du cimetière et de nettoyage des tombes répertoriées « Monuments Historiques » et pour certaines, laissées à l'abandon, dont l'entretien revient à la Commune.

Des habitants se sont joints spontanément à l'équipe présente et se sont portés volontaires pour le nettoyage de notre cimetière.

Madame le Maire tient à remercier toutes les personnes présentes et se dit « Ravie de cette matinée à travailler ensemble sans pesticide pour protéger notre Nature et Environnement ».



Visite des bâtiments communaux par la nouvelle équipe



Rentrée scolaire 2020





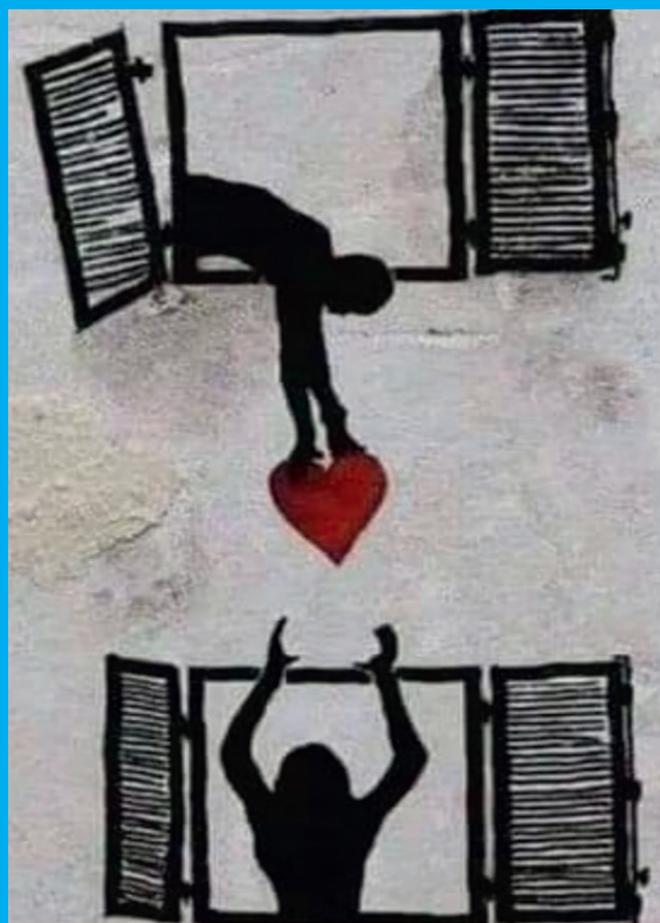
POINT COVID

MERCI à tous

Madame le Maire et son équipe souhaitent remercier tous les gestes solidaires effectués tout au long de la crise sanitaire par les bénévoles connus mais également ceux qui sont restés anonymes.

De nombreuses personnes se sont portées volontaires pour aider la Commune et ses habitants par la confection de masques, les dons de tissus et d'autres articles de mercerie, la distribution de pains et de repas, l'aide aux voisins, l'assistance aux personnes âgées ou malades pour faire les courses....

Un grand merci à tous pour vos élans de solidarité ❤️



Christiane WURTZ, la vie plus forte que la COVID 19

Notre concitoyenne Christiane WURTZ, 79 ans, a présenté le 29 février 2020 des symptômes d'état grippal qui se sont malheureusement aggravés et l'ont conduite le 9 mars à être hospitalisée ; elle avait en fait contracté la COVID 19 suite à des contacts avec une amie qui avait participé au rassemblement de Mulhouse.

Après plus d'un mois d'hospitalisation, douze jours de coma en réanimation, puis trois semaines en pneumologie, elle est arrivée le 2 avril au centre de réadaptation Clémenceau, à Illkirch-Graffenstaden pour une longue période de rééducation lente, où chaque progrès a été une victoire supplémentaire.

Cen'est que le 5 juin qu'elle a enfin pu rentrer chez elle. Interviewée par les DNA pendant sa rééducation elle déclarait :

« Je n'ai jamais abandonné mon moral, je me suis toujours battue. D'ailleurs, tout le monde me dit que je suis une dure à cuire. Je suis une miraculée, tout le monde me pensait condamnée »

Nous sommes allés lui rendre visite récemment à son domicile, et à présent, elle se sent physiquement aussi bien qu'avant. Elle reprend la voiture pour des petits trajets, elle refait des petits voyages avec ses amies et veut vraiment remercier le corps médical, les personnels du NHC, de l'hôpital de Hautepierre et du centre de rééducation Clémenceau d'Illkirch. Des personnes dévouées ... Qui l'ont chaque jour soutenue...

Nous fêterons avec joie ses 80 printemps le 6 juin prochain.





Quelques remarques sur le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020

L'examen du Compte Administratif de l'année 2019 permet de constater qu'en ce qui concerne la section de fonctionnement, c'est-à-dire celle qui enregistre les dépenses et recettes sans impact sur le patrimoine de la commune et qui sont en général récurrentes (masse salariale, fournitures, frais de chauffage, subventions aux associations, intérêts d'emprunts ; contributions directes, dotations et subventions...), l'exercice a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 168 057€ et un résultat global de 575 736,74 €.

Pour la partie Investissement, c'est à dire celle qui retrace les dépenses et recettes qui ont un impact sur le patrimoine de la Commune le résultat global s'établit à 11 385,23 €.

Le résultat de l'exercice 2019 se clôt donc par un excédent global de 587 121,97 €.

Le Budget Primitif pour 2020 est quant à lui un budget de transition du fait des élections municipales du mois de mars dernier.

Il a été bâti sur la base de taux d'impositions des trois taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) inchangés depuis 2017.

Il prend, cependant, en compte la nécessité pour la Commune de lancer les études préalables à la construction d'un périscolaire à Breuschwickersheim, celui de Kolbsheim étant devenu insuffisant en termes de capacités d'accueil et la solution actuelle d'accueil à la salle polyvalente étant transitoire d'un point de vue réglementaire.

L'exécution du Budget 2020 ne devrait pas enregistrer de variations significatives en ce qui concerne les dépenses et les recettes de fonctionnement. Il conviendra cependant d'analyser l'impact de la crise sanitaire et le coût des dépenses générées par la mise en œuvre des mesures sanitaires complémentaires, dans les écoles notamment, mais également pour l'acquisition de masques aux habitants...

LE BUDGET PRIMITIF 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Atténuations de charges (<i>hors graphique</i>)	100,00 €
Produits des services du domaine et ventes	10 400,00 €
Impôts et taxes	516 100,00 €
Dotations, subventions et participations	177 500,00 €
Autres produits de gestion courante	24 100,00 €
Produits financiers (<i>hors graphique</i>)	10,00 €
Produits exceptionnels	4 100,00 €
Affectation de résultat	575 736,74 €
Total	1 308 046,74 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	209 100,00 €
Charges de personnel et assimilés	265 250,00 €
Atténuations de PRODUITS = FPIC	10 000,00 €
Autres charges de gestion courantes	191 550,00 €
Charges financières	12 000,00 €
Charges exceptionnelles	300,00 €
Virement de section à section	619 846,74 €
Total	1 308 046,74 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Dotations, fonds divers	48 000,00 €
Subventions	65 600,00 €
Excédent d'investissement reporté N-1	11 385,23 €
Virement de section à section	619 846,74 €
Total	744 831,97 €

DÉPENSES

Emprunts et dettes assimilées	63 000,00 €
Immobilisations corporelles	681 831,97 €
Total	744 831,97 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2019

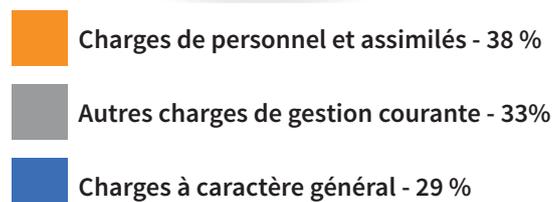
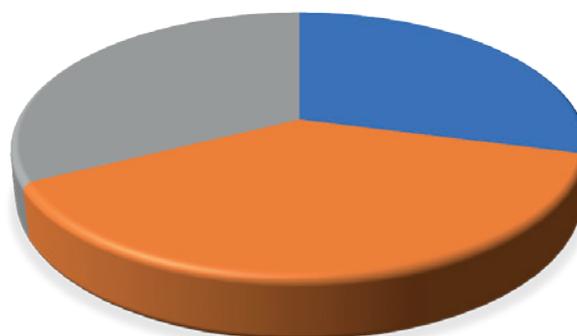
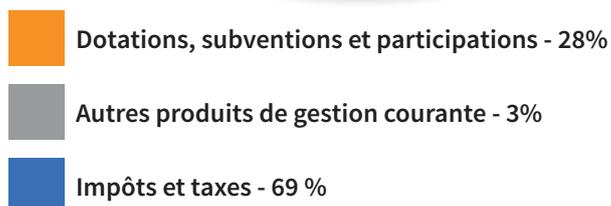
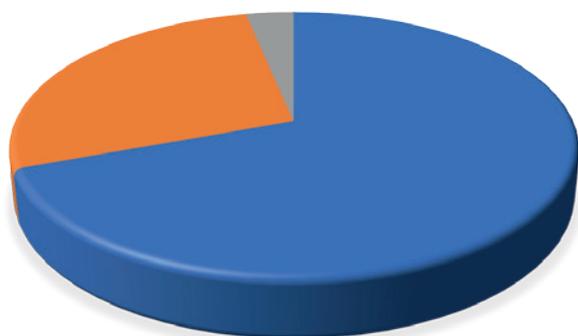
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services du domaine et ventes diverses	12 722,03 €
Impôts et taxes	532 020,00 €
Dotations, subventions et participations	210 369,51 €
Autres produits de gestion courante	24 771,38 €
Produits financiers (hors graphique)	5,38 €
Produits exceptionnels	4 593,33 €
Affectation de résultat N-1	407 678,86 €
Total	1 192 160,49 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	173 637,80 €
Charges de personnel et assimilés	228 759,60 €
Atténuations de PRODUITS = FPIC	6 858,00 €
Autres charges de gestion courantes	193 884,90 €
Charges financières	13 283,45 €
Excédent N	575 736,74 €
Total	1 192 160,49 €



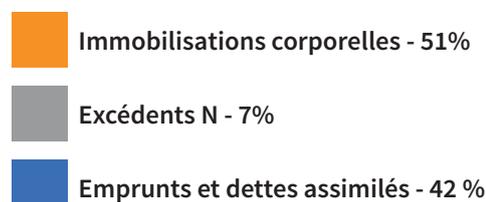
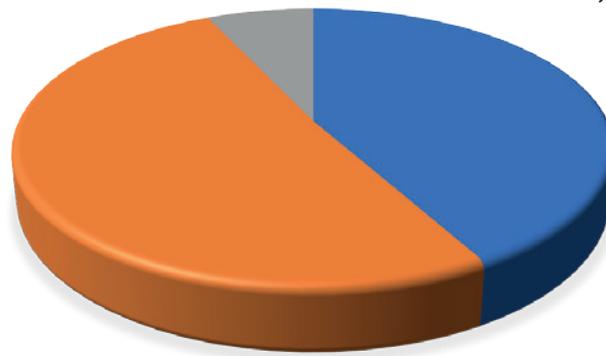
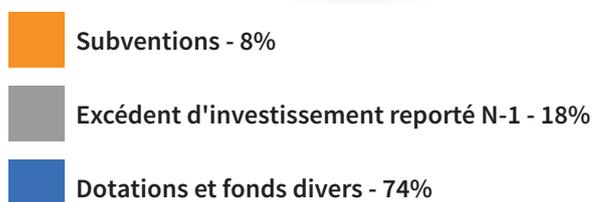
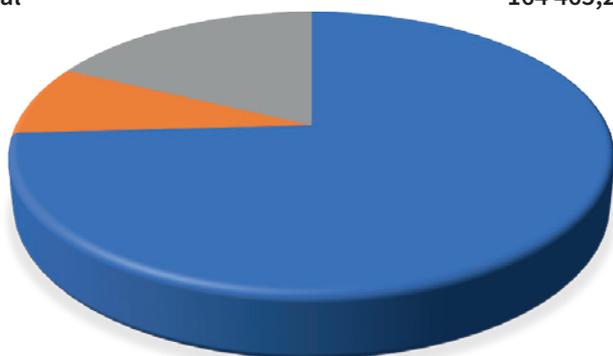
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Dotations, fonds divers	121 919,43 €
Subventions	13 248,00 €
Excédent d'investissement reporté N-1	29 297,78 €
Total	164 465,21 €

DÉPENSES

Emprunts et dettes assimilées	68 985,63 €
Immobilisations corporelles	84 094,35 €
Excédent N	11 385,23 €
Total	164 465,21 €





Répertoire Électoral Unique



Actualisation des listes électorales

Il appartient à la personne concernée de signaler tout déménagement au sein même de la Commune ou départ vers une autre Commune, mais également tout changement de votre état civil afin de mettre à jour votre carte d'électeur.

Les modifications ne se font pas automatiquement mais de votre propre démarche.

Toute nouvelle inscription dans une autre Commune entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Toutes ces démarches sont possibles via le site :

www.service-public.fr

ou **directement auprès de la Mairie de Breuschwickersheim.**

En 2021 sont prévues les élections départementales et régionales. À ce jour, les dates ne sont pas encore connues. Elles vous seront diffusées via le site de la Commune et un bulletin d'information.

La Commission de Relecture des Listes Électorales de Breuschwickersheim 2020-2026 est composée des membres suivants :

Madame Sylvie ARBOGAST,
Monsieur Étienne BRUN,
Madame Odile BIRGY LOZANO,
Madame Sophie OUVARD,
Monsieur Jean MEYER,
Madame Annie DIEMER,
Monsieur Daniel SEIFERT,
Monsieur Jean-Louis NIEDERST

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit(e) sur la liste électorale, vous pouvez vous rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> (téléservice)

RECENSEMENT MILITAIRE :

VOUS AVEZ 16 ANS EN 2021 !

PENSEZ À VENIR VOUS FAIRE RECENSER EN MAIRIE



UNE
QUESTION

UN
DOUTE

UNE DEMANDE

UN
BESOIN

Ayez le réflexe MAIRIE

www.breuschwickersheim.fr

Ou contactez-nous au **03 88 96 00 05**

accueil.mairie@breuschwickersheim.fr



Naissances

01/01/2020 à Schiltigheim
LEJEUNE Jade

08/01/2020 à Strasbourg
SCHNEIDER GOBERT Léo, Gérard, Louis

15/03/2020 à Schiltigheim
NUSS Célestine, Marie

01/04/2020 à Schiltigheim
SCHEUER Alice, Carmen

27/05/2020 à Strasbourg
STROH Théa, Sandra, Isabelle

09/06/2020 à Schiltigheim

SAINT MARTIN Damien, Léon

11/06/2020 à Strasbourg
BONNOTTE Luna, Marie, Isabelle

11/07/2020 à Schiltigheim
NAVIS Ambre, Amélia

22/07/2020 à Strasbourg
HELMSTETTER Abigaëlle, Chandra,
Marie-France

22/08/2020 à Strasbourg
PORZIO Elio

10/09/2020 à Strasbourg
DILOV Noé

10/12/2020 à Strasbourg
MARCHAL Augustin, Bernard

Décès

24/02/2020 à Breuschwickersheim
BERNHARDT née KLEIN Line

15/03/2020 à Strasbourg
ARENZ Daniel, Thiébaud

27/04/2020 à Strasbourg
KLEMM Albert, Konrad

14/07/2020 à Strasbourg
SCHOTT Fernand, Albert

14/07/2020 à Strasbourg
FREYERMUTH Christian, Marc

31/07/2020 à Breuschwickersheim
BERNHARDT Jean-Pierre

15/09/2020 à Breuschwickersheim
KUHN née FATTORI Ivana

27/09/2020 à Strasbourg
GSELL Jean-Marc

06/10/2020 à Breuschwickersheim
SCHROETTER née STAMMINGER
Joséphine Anna Marie

02/10/2020 à Strasbourg
MORTZ Irène Marguerite

09/11/2020 à Strasbourg
LEVYCKYJ Eugène

21/12/2020 à Strasbourg
HOFFMANN, née LEH Marguerite

12/12/2020 à Strasbourg
Michel NESSIUS



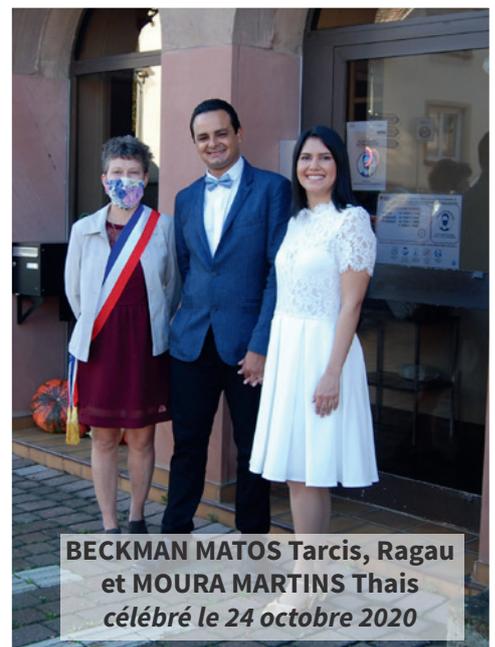
Mariages

HEIDEYER Laurent, Vincent
et HUSSER Yolène
célébré le 29 août 2020

GUESNIER Damien
et RAPP Eléa
célébré le 14 décembre 2020



**HUGEL Pascal, Louis
et ROMAN Nathalie**
célébré le 03 octobre 2020



**BECKMAN MATOS Tarcis, Ragau
et MOURA MARTINS Thais**
célébré le 24 octobre 2020



Achenheim - Breuschwickersheim - Hangenbieten - Kolbsheim - Osthoffen

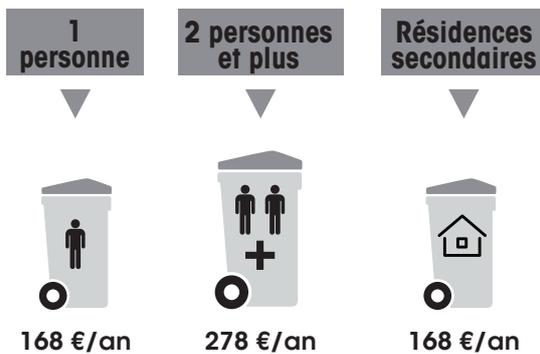
BIEN COMPRENDRE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les usagers du service de Collecte et Valorisation des Déchets de l'Eurométropole de Strasbourg ayant une résidence sur Achenheim, Breuschwickersheim, Hangenbieten, Kolbsheim ou Osthoffen sont soumis à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (**REOM**) : particuliers, professionnels, services publics... Elle permet de financer la collecte et le traitement des déchets. La **REOM** est facturée 2 fois par an.

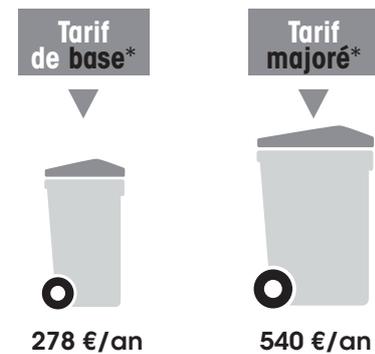


TARIFS (TTC) 2019/2020

PARTICULIERS



PROFESSIONNELS



*Tarifs définis en fonction des types d'activité

ARRIVÉES, DÉPARTS, CHANGEMENTS : PENSEZ À LES DÉCLARER

Qui doit déclarer ? Propriétaires (résidents ou non) - Agences immobilières - Bailleurs - Syndics

Que faut-il déclarer ? Les arrivées dans les locaux ou logements, les départs ainsi que tout changement (ex. : taille du foyer, changement du type d'activité, etc.).

Attention : Les changements doivent être déclarés le plus vite possible : un changement intervenant sur le trimestre en cours ne sera pris en compte qu'à partir du trimestre suivant.

Comment déclarer ? Il suffit de télécharger le formulaire adéquat sur www.strasbourg.eu/collecte-des-dechets et de le remplir. Il est à envoyer par mail, accompagné des justificatifs, au service Collecte et Valorisation des Déchets de l'Eurométropole de Strasbourg : redevanceOM@strasbourg.eu



Déclaration d'ouverture d'abonnement



Déclaration de fermeture d'abonnement



Déclaration de changement de situation

NOUVEAU RÈGLEMENT DE COLLECTE

Adopté en avril 2018 par le conseil de l'Eurométropole de Strasbourg, le règlement fixe les conditions d'établissement de la facturation de la **REOM**.

Il est consultable en ligne sur : www.strasbourg.eu/collecte-des-dechets



Quelques nouvelles du Multi-Accueil « Les Lutins des Châteaux »

Un nouveau projet à l'honneur pour la rentrée 2020 : la création de 2 Sections en âges mélangés

Le Multi-Accueil évolue et fait le choix de maintenir une section dédiée aux nourrissons et de mettre en place 2 sections dites « d'âges mélangés ». L'évolution de l'enfant se fait à son rythme et dans le respect de ses besoins. Les différences d'âges, et donc de développement, entre les enfants enrichissent leurs interactions et leurs capacités relationnelles. Ainsi, leur autonomie et leur bienveillance envers leurs pairs sont encouragées et les habilités sociales de chacun sont favorisées. Chaque section a changé de nom ; sur le thème des insectes : la section des nourrissons devient « Coccinelle », les 2 autres sections deviennent « Libellule » et « Luciole ».

La structure s'inspire de la pédagogie Loczy pour un accueil respectueux de l'enfant, de ses besoins fondamentaux, de son rythme, de sa libre motricité et de ses envies. Les parents demeurent les éducateurs premiers de leur enfant, et à ce titre les professionnels travaillent avec eux en coéducation. Les professionnels utilisent également le langage des signes associé à la parole pour communiquer avec les enfants.

Le Multi-Accueil « Les Lutins des Châteaux » a une capacité d'accueil de 45 enfants pour les enfants des villages de : Achenheim, Breuschwickersheim, Hangenbieten, Kolbsheim et Osthoffen. Le Multi-Accueil est aussi ouvert pour les enfants en accueil ponctuel.

**Si vous souhaitez plus d'informations,
contactez la structure à l'adresse :**

ma.breuschwickersheim@ages.asso.fr

ou appelez-nous au 03.88.51.65.67.



Périscolaire

Depuis plus d'un an, la Commune de Breuschwickersheim dispose d'un accueil périscolaire au sein de la salle polyvalente.

Géré et organisé par la FDMJC d'Alsace sur le territoire du SIVU Les Châteaux, c'est accompagné de Yassine BERKIOUI, le directeur, et de Sarah CONENNA l'animatrice, que cet accueil offre la possibilité à 24 enfants de la commune âgés de 3 à 9 ans, de se restaurer et d'évoluer dans un cadre favorisant l'apprentissage et l'épanouissement en dehors des temps scolaires. De plus, une partie des enfants du village sont accueillis à l'accueil périscolaire voisin, de la commune de Kolbsheim.

Tout au long de la semaine, les enfants participent avec plaisir à des activités de loisirs diverses et variées, lors d'ateliers sportifs, culturels et artistiques en adéquation avec le rythme et les envies de chacun.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter
l'accueil périscolaire au 06 36 05 45 75**

ou par mail :

periscolaire.breuschwickersheim@fdmjc-alsace.fr





Les demandes d'autorisation d'urbanisme

<p>Déclaration préalable de travaux (DP)</p> <p>Demande à effectuer pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une construction nouvelle (garage, dépendance...) ou des travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol allant jusqu'à 40 m² - les travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (par exemple: installation ou changement d'une clôture, remplacement d'une fenêtre ou porte, création d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade...) - les travaux de ravalement de façades - la construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m - la construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m - le changement de destination d'un local (par exemple: transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment - la réalisation d'une division foncière 	<p>Les pièces exigées à déposer en Mairie en 2 exemplaires hors périmètre ABF ou 3 exemplaires en périmètre ABF sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les DP concernant les maisons individuelles : le CERFA n° 13703*07 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal) - <u>OU</u> pour les DP concernant une division foncière le CERFA n° 13702*06 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal) - <u>OU</u> pour les autres DP le CERFA n° 13404*07 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal) - auquel il convient de joindre les pièces exigées (plans, photos, attestations et certificats... - voir liste sous www.service-public.fr) 	<p>Le délai d'instruction est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 1 mois pour les projets situés hors périmètre ABF - de 2 mois pour les projets situés en périmètre ABF <p>La décision de non opposition à la déclaration préalable est valable pendant 3 ans à compter de la notification de l'accord (avec possibilité de prorogation de 2 x 1 an).</p>
---	---	---

<p>Permis de construire (PC)</p> <p>Demande à effectuer pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux créant une nouvelle construction - les travaux sur une construction existante qui : * ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² *ou ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà de 150 m². 	<p>Les pièces exigées à déposer en Mairie en 4 exemplaires hors périmètre ABF ou 5 exemplaires en périmètre ABF sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le CERFA n° 13406*07 complété, daté et signé (ne pas oublier le formulaire fiscal) - auquel il convient de joindre les pièces exigées (plans, photos, attestations et certificats... - voir liste sous www.service-public.fr) <p><u>Pour info</u> : Le délai d'instruction commence à courir à partir de la date du dépôt de la demande en Mairie. Cependant, en cas de dépôt de pièces complémentaires, ce délai recommence à courir à compter du jour de dépôt des dites pièces.</p>	<p>Le délai d'instruction est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour une maison individuelle et ses annexes de 2 mois hors périmètre ABF et 4 mois en périmètre ABF - pour les autres constructions de 3 mois hors périmètre ABF et 6 mois en périmètre ABF <p>Le permis délivré est valable pendant 3 ans à compter de sa notification (avec possibilité de prorogation sur demande écrite du pétitionnaire de 2 x 1 an)</p> <p>La demande de prorogation doit être faite par courrier en double exemplaire 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité initiale de votre autorisation. Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en Mairie.</p>
---	---	---

<p>Autres demandes</p> <p>Permis de démolir :</p> <p>Le permis de démolir est utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle d'une construction.</p> <p>Cerfa n° 13405*06et pièces justificatives à déposer en Mairie pour une demande de démolition d'une construction sans réalisation d'une autre construction</p> <p>Si la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, les formulaires de demande de permis de construire ou d'aménager permettent également de demander l'autorisation de démolir.</p> <p>Toutes les informations se trouvent sur : www.service-public.fr</p>	<p>Permis d'aménager :</p> <p>Un permis d'aménager est notamment exigé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réalisation d'opération d'affouillement (creusage) et exhaussement (surélévation) du sol d'une profondeur ou d'une hauteur excédant 2 m et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 2 hectares (soit 20 000 m²), • non soumises à déclaration préalable. <p>Toutes les informations se trouvent sur : www.service-public.fr</p>	<p>Certificat d'urbanisme (CU) :</p> <p>Le CU est le document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et permet de savoir si l'opération immobilière projetée est réalisable.</p> <p>Il existe 2 types de certificat d'urbanisme : <u>CU d'information</u> et <u>CU opérationnel</u>.</p> <p>Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation du projet.</p> <p>Toutes les informations se trouvent sur : www.service-public.fr</p>
--	--	--

<p>Diverses informations</p> <p>Chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> → La personne bénéficiant d'une autorisation d'urbanisme se doit de l'afficher sur le terrain concerné. → Dès le démarrage des travaux, le formulaire de déclaration d'ouverture de chantier doit être déposé en Mairie en 3 exemplaires (CERFA n° 13407*03 téléchargeable sous www.service-public.fr) → A la fin des travaux (dans un délai de 90 jours à compter du moment où les locaux sont utilisables; même s'il reste encore des travaux à réaliser), le formulaire de déclaration d'achèvement et de conformité des travaux et l'attestation de prise en compte de la RT2012 doit être déposé en Mairie en 3 exemplaires (CERFA n° 13408*05 téléchargeable sous www.service-public.fr) 	<p>Autorisation de pose d'échafaudage sur le domaine public :</p> <p>En cas de ravalement de façade, après obtention de l'accord pour la déclaration préalable, si vous posez un échafaudage qui empiète sur le domaine public, vous devez déposer en Mairie au moins 15 jours avant la date de pose de l'échafaudage une demande d'arrêt autorisant la pose d'échafaudage sur le domaine public. Pour ce faire merci de compléter le Cerfa n° 14023*01 téléchargeable sous www.service-public.fr</p>	<p>Pour consulter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), rendez-vous sur le site de la commune: www.breuschwickersheim.fr rubrique LA MAIRIE - URBANISME</p> <p>Pour toute question concernant l'urbanisme, la constitution et le suivi des dossiers vous pouvez contacter Chloé KOCH au 03-88-96-10-86 ou par mail à chloe.koch@breuschwickersheim.fr</p>
---	--	---



Taille des haies et arbustes

Merci à tous de procéder à la taille de vos haies et arbustes qui ne doivent pas empiéter sur le domaine public afin de laisser les trottoirs accessibles aux piétons, personnes à mobilité réduite et poussettes et de ne pas obstruer la visibilité des usagers.



La Commune s'adapte au zéro phyto

Durant des années, nous avons été habitués à une vision idyllique mais artificielle de notre environnement. À force de répandre des « produits magiques » qui éliminent chaque petite herbe non désirée, notre œil s'est accommodé de cette image du gazon « nickel », d'absence de la moindre végétation dans les caniveaux et allées du cimetière.

Aujourd'hui, notre société prend de plus en plus conscience que ce « beau paysage » ruine une de nos ressources les plus précieuses : l'eau de la nappe phréatique, et impacte également notre santé et la biodiversité.

Aussi notre Commune a signé le 20 mars 2017 la Charte de la Biodiversité de l'Eurométropole de Strasbourg, interdisant l'application des produits phytosanitaires de synthèse sur les espaces publics.

Nos employés communaux sont en train d'apprendre à désherber autrement : avec le fil rotatif, avec des binettes et autres outils adaptés. Tout s'apprend... Il faut réorganiser nos massifs, les pailler mais éventuellement aussi s'ouvrir à d'autres nouvelles solutions afin que les adventices y trouvent moins de place.

Il convient d'être indulgent sur le brin d'herbe qui pousse entre les pavés, le plus dur est de trouver le juste milieu...

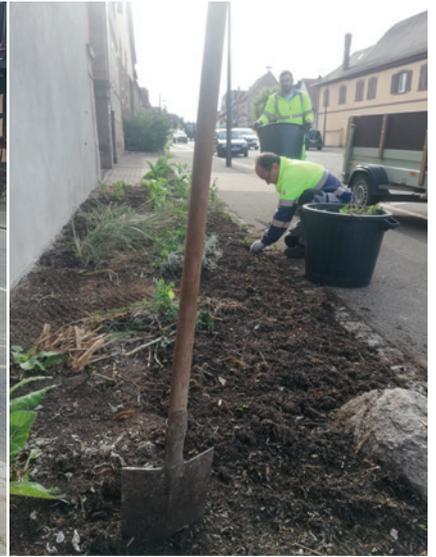
Nos employés font le maximum, nous essayons de parer au plus urgent. Cette saison a été un peu chahutée par le confinement, mais nous ferons mieux l'année prochaine.

Apprendre nécessite de la patience. Vos conseils et votre aide nous sont précieux.

Aussi nous nous permettons de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, pour les particuliers d'appliquer des produits phytosanitaires de synthèse; il est aussi de la responsabilité de chaque propriétaire de nettoyer le trottoir devant sa propriété jusqu'au haut de la bordure de route, et de veiller au déneigement durant l'hiver.



Merci pour votre participation afin de faire ressortir toute la beauté de notre village.



**Les agents du service technique
prennent soin de votre village.**





Projet de construction d'un périscolaire et de rénovation de la salle polyvalente de Breuschwickersheim

L'explosion du nombre de demandes de places au périscolaire a rendu la construction d'un périscolaire à Breuschwickersheim indispensable et prioritaire pour la Commune.

Son explication tient principalement à deux raisons :

- la construction en 2016-17 du lotissement Tournesols avec 50 logements actuellement en cours d'achèvement
- l'observation d'importantes mutations que connaît notre village concernant les maisons construites dans les années 1960-70, qui voient leurs propriétaires vendre pour des logements plus adaptés à leur situation familiale (couple de retraités ou veuf/veuve principalement)

Aussi, comme nous vous en avons informé dans le bulletin d'information n° 6/2020 du 2 octobre 2020, Madame le Maire et son équipe ont lancé les procédures préparatoires pour la construction du périscolaire et la rénovation de la salle polyvalente.

En effet, la Commune de Breuschwickersheim ayant d'un côté, un projet de construction d'un périscolaire destiné à accueillir 60 enfants de 3 à 11 ans et de l'autre côté, un projet de rénovation de la salle polyvalente datant des années 1970, le Conseil Municipal a décidé de regrouper les deux projets. Ainsi le périscolaire sera implanté à côté de la salle polyvalente afin de permettre de mutualiser différents locaux (locaux techniques, cuisine...) qui ne sont pas utilisés aux mêmes moments (locaux du périscolaire principalement utilisés le midi et en fin d'après-midi en semaine alors que la salle polyvalente est plutôt utilisée en soirée et le week-end). Un autre objectif de ce regroupement consiste également à satisfaire une volonté de la Municipalité actuelle de créer un cœur de village dans cette partie de la Commune où se trouvent la plupart des installations de loisirs et sportives et également festives.

La construction du nouveau périscolaire va permettre d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants fréquentant la salle polyvalente de Breuschwickersheim qui sert actuellement de périscolaire temporaire (un agrément spécifique a été accordé en 2019 par Jeunesse et Sports pour l'accueil de 24 enfants en attendant la construction du nouveau périscolaire) ainsi qu'une partie des enfants accueillis dans le périscolaire attitré pour notre RPI, situé à Kolbsheim (Kolbsheim avec qui nous sommes en regroupement pédagogique intercommunal éclaté).

En parallèle, il est grandement nécessaire de rénover notre salle polyvalente datant des années 1970 vu que celle-ci est un lieu essentiel et central de la vie du village et de la vie associative : c'est un lieu où se retrouvent nos habitants.

En effet, la salle polyvalente :

- reçoit tous les événements de la Commune qu'ils soient organisés par la Mairie (cérémonie de vœux du Maire, fête de Noël des aînés, goûter du Saint Nicolas des écoliers, Fête Nationale...) ou par les Associations de la Commune (concert annuel de l'Harmonie Sirène, divers bals populaires de nos différentes associations, Messti...)
- sert également au quotidien pour les associations qui y organisent leurs activités hebdomadaires (gym, cardio renfo, tennis pour les jeunes en hiver, football pour les jeunes en hiver, volley, yoga...)
- sert également aux écoles qui y organisent les activités sportives, les spectacles de fin d'année, le concert annuel de l'école de musique du GEM...
- est également un lieu d'organisation de conférences et autres réunions publiques (le cycle des Conférences de l'Ackerland qui ont lieu chaque année en janvier-février, la réunion prévention adressée principalement aux seniors et organisée par la Commune et la Gendarmerie, diverses réunions publiques).
- est également un lieu de fête à destination des villageois qui y organisent leurs fêtes de famille.

Le projet de rénovation de la salle polyvalente implique de revoir de façon globale la salle polyvalente en la rénovant thermiquement, phoniquement et techniquement afin de lui faire respecter les normes actuelles de développement durable et d'énergies renouvelables et de permettre d'accueillir les habitants et les associations dans les meilleures conditions.

L'équipe municipale associera les associations et les habitants à ce beau projet dont la finalisation est espérée d'ici 3 ans.





Mesures de la qualité de l'air par ATMO Grand Est pour connaître l'impact de l'autoroute COS

Les engagements de l'Etat en matière d'environnement imposent à la société ARCOS, en charge de la construction du COS (Contournement Ouest de Strasbourg), un suivi de la qualité de l'air dans des secteurs où l'axe de l'autoroute en cours de construction est le plus proche d'habitations et notamment dans notre Commune.

Aussi, ATMO Grand Est a souhaité suivre l'évolution de l'exposition de la population à proximité du nouvel axe routier conformément à son PRSQA (Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air).

Pour ce faire, un moyen mobile, d'une emprise au sol de 5 m², a été installé rue du Général de Gaulle à Breuschwickersheim, avec l'autorisation de la Commune, au courant du mois d'août 2020 et ce pour une durée de 5 ans (3 ans de relevés sur la période de septembre 2020 à 2025, une année avant la mise en service de l'autoroute et sur 2 années après la mise en service).

Cette station mobile a pour objectif de mesurer les polluants atmosphériques (dioxyde d'azote, benzène et PM10).

Si les résultats ne devaient pas être conformes aux valeurs réglementaires, une action pourrait être intentée pour protéger les habitants.



Installation du radar pédagogique



Enlèvement du sol souple à l'aire de jeu



Nouveau sol souple à l'aire de jeu



Création d'une place pour les Personnes à Mobilité Réduite



Création d'une place de stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite – rue principale près de le Mairie et devant le cabinet médical



Harmonie Sirène

L'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année : qu'elle vous soit douce, pleine de santé et de liberté retrouvée.

Nous avons, vaillamment, traversé cette année bien éloignés de notre public auprès de qui nous avons malheureusement décliné tous nos rendez-vous. Après deux petites sorties-surprises, dans des cours de ferme, notre chef, Franklin LOPEZ, a continué de nous faire travailler dans les meilleures conditions sanitaires possibles en espérant pouvoir vous proposer notre prochain concert !

Un grand merci pour votre soutien lors de notre opération « les chocolats de l'Harmonie 2020 »

Tous les musiciens et notre Directeur, vous donnent rendez-vous le 20 novembre 2021 pour notre Grand Concert !

Musiciens ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nos répétitions ont lieu le vendredi à 20h00 en salle Charles BECK, et... visitez notre site :

<https://harmoniebreuschwickersheim.wordpress.com/>

Contact : Xavier TERNOY SMS : 06 83 528 501

AGF - Club Féminin

Les vacances de Noël passées, le Club Féminin a repris ses activités le 7 janvier 2020 avec plein d'entrain et dans la bonne humeur.

Quelques activités ont pu avoir lieu : la dégustation de la galette des rois, les jeux, toujours appréciés, la réalisation de pique-fleurs rigolos, un travail manuel au crochet, ainsi que la découverte du « Schmilblick », puis plus rien !!!

Un petit machin microscopique appelé coronavirus est venu bouleverser la planète et faire sa loi.

Depuis le mois de mars et vu la réglementation sanitaire en vigueur, nos après-midi récréatives ne peuvent avoir lieu et ce jusqu'à nouvel ordre.

Le Club Féminin de Breuschwickersheim vous présente ses meilleurs vœux dans l'espoir que 2021 nous permettra la reprise de nos activités.

Marie-France FASSEL
Présidente
03 88 96 02 28





ASCB Section Gym



Si vous voulez vous **maintenir en forme**, venez nous rejoindre, pour des séances de **fitness et de gym en musique**, dans la joie et la bonne humeur !

2 cours sont proposés le mardi à la salle polyvalente de Breuschwickersheim (rue des Forgerons) :

- **GYMNASTIQUE séniors en musique de 9h45 à 10h45 :**
 - Renforcement musculaire complet (bras, jambes, fessiers, taille, abdominaux, gainage (renforcement des abdominaux en contractant le plancher pelvien),
 - Pilate et respiration abdominale en fin de séance.

FITNESS à partir de 12 ans et jusqu'à 77 ans (ou plus) de 20h00 à 21h00 :

- Intervalle training ou cardio pur : jogging, jumping jack, enchaînements chorégraphiés, enchaînements fractionnés, corde à sauter,
- Renforcement musculaire : squats, fentes, exercices cuisses-abdos-fessiers, travail du haut du corps avec des poids, des bâtons, des ballons, etc....
- Etirements en fin de séance.

Les cours ont lieu de septembre à juin, hors congés scolaires et sont ouverts à tous (femmes et hommes), quelque soit votre lieu d'habitation.

Les 2 premières séances sont gratuites et les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir avec vos ami(e)s en début de séance pour vous joindre à nous afin de déterminer si les cours proposés vous conviennent.

Contact :

Présidente : Carine Toussaint
06 70 17 78 49
carine.jm@free.fr



Tarif indicatif pour 2020-2021 :

Adulte : 90€
Etudiant : 75€
Moins de 14 ans : 73€



Amicale des pêcheurs de Breusch'

L'année 2020 et la crise sanitaire qui a secoué notre pays, nos habitudes, et le milieu associatif, sera une année à oublier très vite et qui, espérons-le, fera place à une nouvelle saison qui nous permettra l'organisation de nos manifestations habituelles.

Nous espérons en effet pouvoir vous retrouver à nouveau très vite, membres, habitants et sympathisants, autour de notre étang pour cette nouvelle année qu'elle soit sereine, pleine de partages, d'amitié et de convivialité.

Nous vous souhaitons à tous le meilleur et surtout la santé.

Le Comité de l'Amicale des Pêcheurs de Breuschwickersheim.



Programme des manifestations 2021

Assemblée Générale le 28/02/2021
l'ouverture de l'étang le 04/04/2021
Concours de Pêche le 13/05/2021

Pêche des scolaires le 23/05/2021
Les 24 Heures de Breusch les 26 et 27/06/2021
Challenge Olivier SCHOTT le 10/07/2021
Pêche des habitants le 01/08/2021



Stammtisch

Parmi les occasions de rencontres amicales, les membres du Stammtisch se retrouvent tous les jeudis de 14 à 17h à la salle rue de l'église qui est mise à leur disposition, pour des échanges de nouvelles, des jeux de société, des verres de l'amitié à l'occasion d'un anniversaire ...

Ambiance conviviale de rigueur !

Nous déplorons malheureusement la disparition de notre membre féminine Yvana dont le punch animait nos après-midis.

Depuis la mise en vigueur des règles de distanciation, nous nous retrouvons au terrain de pétanque, ce qui nous a permis de maintenir les liens de camaraderie qui prévalent entre nous, en espérant que ce virus sera bientôt dompté...

Un temps de yoga

Le yoga tel que nous le pratiquons à Breuschwickersheim est adapté à tous. C'est une pratique douce, qui consiste à enchaîner des postures dites asanas avec attention et lenteur.

Le Hatha yoga favorise le lien corps-esprit. Séance après séance le corps gagne en souplesse, chacune repousse un peu ses limites, sans jamais forcer.

Les séances s'organisent autour de temps de respiration et de temps de prises de conscience de « ce que l'on est dans l'instant ».

Les postures se prennent au sol, debout ou à genoux. Un grand nombre de muscles et les articulations sont sollicités, les fascias sont stimulés, les organes apaisés. L'ensemble est étiré, dynamisé, mobilisé, dans le respect des possibilités de chacune.

Les séances se terminent généralement par un temps confortable de repos et d'intégration au sol, en posture de savasana.

Les séances ont lieu chaque lundi de 18h30 à 19h30, à la Salle polyvalente, hors vacances scolaires.

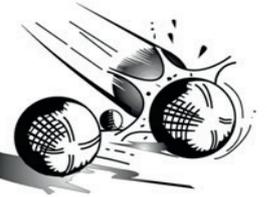
Renseignements auprès de Jacqueline BORNERT
tél : 06 65 64 96 99

ou Eliane HOCKE (enseignante)
tél 06 82 71 31 48

Venir avec son tapis, des vêtements souples, un plaid



PETANQUE CLUB BREUSCHWICKERSHEIM



Président
M. Jean-Marc REY

Breuschwickersheim, le 25 octobre 2020

2020 ... A priori tout pour être une année idéale pour la pétanque avec une météo exceptionnelle ... Une aubaine !.. pas d'inondations ... pas de coulées de boue..... mais très vite hélas sans s'y attendre une année morose et bien particulière qui restera gravée dans les annales - comme pour beaucoup d'autres associations - ... une année ternie et orchestrée par les contraintes sanitaires mises en application suite à l'épidémie du corona virus. Du jamais vu ni vécu.

En plein confinement nous avons dû renoncer à notre traditionnel concours en doublettes du 1er mai ainsi que celui du 29 août. Avril, mai, juin le calme plat où l'herbe avait le temps de pousser sur le terrain dont l'entretien même était interdit. Motivés et envie de jouer nous avons repris tant bien que mal vers la fin du mois de juin les rencontres du samedi. Si l'état d'esprit n'était plus le même qu'avant, ces parties avaient au moins le mérite de pouvoir se libérer, faire

le vide et oublier momentanément les consignes sanitaires et gestes barrière qu'on nous rappelait continuellement à longueur de journée.

Mais malgré toutes ces vicissitudes l'ambiance et la bonne humeur sur le terrain et autour du terrain sont restées intactes et c'est bien là l'essentiel.

Espérons vivement que l'année 2021 se présentera sous de meilleurs auspices.

Le comité



Nos aînés lors de leurs séances d'entraînement du jeudi après midi



F.C.BREUSCHWICKERSHEIM

Sportivement, la deuxième partie de saison du FCB se résume à un arrêt brutal suite à la crise sanitaire, nous n'avons même pas pu profiter du regain de confiance avec notre légendaire adage « quand les fleurs fleurissent, »

À mi-saison donc, notre équipe première échoue aux pieds du podium, pour la saison en cours nous avons eu la belle surprise de recruter de jeunes joueurs du village, qui reviennent aux sources après une formation dans les clubs voisins. Leur adaptation au club et à la catégorie sénior se passe à merveille. Un nouveau cycle est en marche, et les résultats sont encourageants.

Pour notre équipe réserve, nous avons eu la chance de valider une accession à l'échelle supérieur, le coach Bruno et son staff composés de Jessy Ludwig-Bilger et de Quiri Clément ont réussi à maintenir la cadence des résultats. Malheureusement, nous n'avons pas encore pu fêter ce titre, mais au vu de la saison en cours, qui est quasi parfaite et avec le maintien du sérieux, il semblerait bien que cette équipe grimpe à nouveau d'un échelon. Cette saison nous avons eu l'opportunité de recréer une équipe 3, en effet, le travail entamé il y a 3 ans commence à porter ces fruits, le club redevient attractif, très peu de départ pour énormément d'arrivée. Cette équipe est coaché par le binôme Sylvain Graff et Jessy.

Passation de flambeau pour l'équipe féminine, après 6 années à sa tête, Valentin Graff cède son fauteuil à Frédéric Wucher et Geoffroy Durand, le travail entrepris il y a 9 ans sera poursuivi sur la même philosophie, nous souhaitons le meilleur à cette équipe féminine, une des premières dans sa catégorie dans le secteur.

Les Super vétérans ont fait une belle première partie de saison, une des meilleures attaques et défense de son championnat, cette saison, ils éprouvent plus de difficultés avec des blessés dans l'effectif, et en espérant voir un meilleur état d'esprit sur cette fin de phase aller.

Cette saison, le club a pu reconduire l'ensemble des catégories de sa section jeune, 2 équipes ont même été ajoutées par notre président des jeunes Ludovic Steidel, comme énoncé plus haut, le club redevient attractif à tous les niveaux.

De nouveaux visages, une nouvelle dynamique, une nouvelle ambiance, des futurs joueurs/euses formés au Club, un bel avenir pour le FCB,

Il faudra néanmoins réfléchir vite à l'évolution pérenne de notre club en terme d'infrastructure, en ayant doublé le nombre de licenciés, nos 2 vestiaires et notre terrain ne suffisent plus...

Au niveau des festivités, le F.C.B. est un acteur majeur dans l'animation de la Commune, hélas, nous n'avons pas pu réaliser nos manifestations habituelles, ni même notre 60ème anniversaire. Les sachants connaissent la situation financière fragile du club, et l'obligation de réaliser des manifestations pour le bon fonctionnement de celui-ci, et celles des associations en général.

Nous espérons pouvoir vous retrouver sur notre nouveau calendrier de festivités qui va être communiqué dans les plus brefs délais.

Un petit clin d'œil à notre président d'honneur Ernest Kuhn, qui est toujours sur le front avec l'équipe réserve, équipe de cœur qu'il suit depuis de longues années. Et des remerciements pour Jean Luc Mehn et Michel Schaub qui sont toujours là pour assurer des missions diverses et variées pour le FCB.

Le président et son comité souhaitent remercier le conseil municipal, les partenaires, les supportrices et supporters, les membres actifs et passifs pour leur soutien tout au long de l'année surtout en cette période difficile pour tous.

Merci à mon comité qui est très sollicité et m'accorde sa confiance et me soutient dans les orientations que je prends pour le club,

Au plaisir de vous rencontrer autour du rectangle vert,

Bien sportivement,

Le Président,
Sylvain GRAFF

Contact

Séniors : Sylvain Graff au 06 76 35 73 08
Jeunes : Ludovic Steidel au 06 29 36 64 36



Équipe 1

ASCB Section Volley

Après une saison perturbée par la COVID 19, les passionnés de volley ont enfin pu reprendre leur activité sportive et de loisir à la rentrée de septembre.

Tout le monde est content de se retrouver **tous les jeudis soir (sauf durant les congés d'été)**, à la salle polyvalente de Breuschwickersheim de 20 h 30 à 22 h 30.

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter :

Lucien KRATZ
Tél 06 76 28 61 50
Email : lucien.kratz@evc.net

Patrick ZEISSLOFF
Tél 06 62 36 28 26
Email : vpzeissloff@gmail.com





ASCB Section Club de Loisirs

C'est un article en Peau de Chagrin que je me résigne à écrire. En effet depuis le début 2020 peu d'activités de groupe...Merci M. COVID !

Au niveau des randos, 2 Matinales (balade facile en 1/2 journée), l'une en janvier à Marlen -Pont Pflimlin et l'autre en Février 2020 à Altorf. Les 2 sorties se sont terminées par un sympathique resto chacune. Puis quelques randos, en juin (Urmatt), en septembre (Barr-Landsberg) et en octobre 2020 (Wisches) ont permis de se revoir, chaque fois avec un pique-nique. Au moment de cette publication 2 autres randos auront été proposées, en novembre et décembre.

Côté culturel, une seule sortie a été possible : Visite de la magnifique Expo Baldung Green le 14/2 à Karlsruhe. Par contre, nos repas conviviaux d'Automne et de Noël n'auront certainement pas eu lieu

Quant au voyage annuel prévu pour Juin 2020 à Malte, il a été évidemment supprimé, mais quand-même reporté à 2021, du 27 Mai au 3 Juin. En espérant toutefois que les choses s'arrangeront d'ici là !

C'est la mort dans l'âme que pour l'heure, aucune autre proposition réaliste ne peut être faite.

Il y aura toutefois toujours la possibilité de vous renseigner au fur et à mesure au courant des semaines, auprès de Lilli RIEHM.

contacts : 03 88 96 02 44 ou 06 08 42 24 17



Association des Parents d'Élèves

L'association des parents d'élèves de Breuschwickersheim et Kolbsheim s'active depuis plusieurs années déjà à l'organisation de manifestations telles que le carnaval, la crémation de sapins, formation aux gestes qui sauvent... d'après-midi jeux ou loto, mais surtout de ventes de produits comme le fromage dont les bénéfices financent les sorties et projets pour les enfants des écoles des deux villages.

Le carnaval "boum" a eu un beau succès, le goûter était offert aux enfants et ils ont pu fabriquer des masques et autres bricolages.

Comme pour toute activité, l'épidémie de covid nous a stoppé net dans notre élan !

Pour cette année scolaire 2020-2021, nous organiserons quatre opérations fromage, le carnaval et autres activités seront à prévoir au fur et à mesure de la situation sanitaire.

Cependant, n'hésitez pas à venir nous aider, nous avons toujours besoin de parents car sans vous, l'association ne peut fonctionner !

Merci à vous et à très bientôt !

Page Facebook : APE breusch & kolbs





GEM Les Châteaux



Le GEM, groupement des écoles de musique Les Châteaux est votre partenaire culturel sur le territoire de l'ancienne communauté de commune Les Châteaux. Nous vous accueillons dès 4 ans sans limite d'âge pour pratiquer un instrument de musique, approfondir vos connaissances en culture musicale ou en chant.

Tous nos cours et manifestations ont lieu dans le respect des règles sanitaires.

Les principales dates de concert à retenir pour 2021, année où notre école fêtera ses vingt ans sont :

- 31 janvier une journée festive est prévue autour de nos professeurs, notre orchestre et nos amis musicaux des environs à la salle polyvalente d'Achenheim.
- 25 mai c'est au tour des élèves de partager avec vous le fruit de leur travail à 20h à la salle polyvalente de Breuschwickersheim

Contact :

07 82 948 948 / 07 81 67 48 19

gemleschateaux@laposte.net

Site internet : <https://gem-leschateaux.opentalent.fr>

Amicale des Sapeurs Pompiers de BREUSCHWICKERSHEIM

2020 : une année inattendue dans son déroulement.

Dans ces quelques lignes je vous annonçais l'année dernière une année associative bien remplie. Malheureusement un virus imprévisible a bouleversé tous les projets associatifs, professionnels et personnels.

Pour l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Breuschwickersheim une seule soirée avec notre « Après-Ski » du samedi 7 mars : une véritable réussite avec l'orchestre Angel's.

Par la suite : pas de 13 juillet, pas de Messti malgré nos espoirs et projets avec les forains.

Nous espérons que chacun de vous se porte bien et que nous nous retrouverons au plus vite dans de meilleures conditions.

La date du samedi 27 mars 2021 est pour l'instant réservée auprès de l'orchestre Angel's et de la commune pour la location de la salle pour notre 2^{ème} soirée « Après-Ski ».

Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de notre passage en novembre 2020 pour les traditionnels calendriers et vous souhaitons un bon « rutsch » dans la nouvelle année 2021.

Sylvie HOFMANN

Juste un petit mot sur l'activité opérationnelle de notre Section Les Rives du Muhlbach qui intervient sur la commune de Breuschwickersheim mais aussi Achenheim, Kolbsheim et Osthoffen. Nous sommes une quinzaine de pompiers volontaires à jour de formation (soit 35 heures par an) et le SDIS67 est toujours à la recherche de volontaires pour augmenter ses effectifs.

ASCB Section Tennis Club de Breuschwickersheim - Hangenbieten

La nouvelle saison tennistique a débuté le 1^{er} septembre dernier.

Notre école de tennis, encadrée par notre monitrice Déborah, a commencé mi-septembre. **Il est toujours possible d'inscrire votre enfant en contactant M. ZEISSLOFF au 06 62 36 28 26.**

Notre équipe vétérans +45 a disputé les interclubs en septembre-octobre 2020 et a terminé 4^{ème} de son groupe, Notre équipe senior dispute les interclubs hiver dont la dernière rencontre est programmée le 17 janvier 2021, Tous les résultats sont consultables sur le site internet du club.

Pendant l'hiver, le tennis club donne la possibilité à ses membres de jouer en salle à Hangenbieten (contact : M. MAROT au 03 88 44 16 70).



Pour devenir membre ou pour toutes informations complémentaires, rendez-vous sur le site internet du club : www.club.fft.fr/tc.breusch-hangen



Paroisse protestante de Breuschwickersheim



Chers paroissiennes et paroissiens,

La période étrange dans laquelle nous vivons depuis le mois de mars dernier se poursuit. Cette pandémie nous met tous en danger et au moment où j'écris ces lignes, nous sommes dans ce qui ressemble à une seconde vague, après un léger répit cet été. Cette seconde vague ne s'annonce pas moins virulente que la première et je ne peux que vous enjoindre à être extrêmement prudents, pour vous-même et pour les autres.

Dans ces conditions, il est extrêmement difficile de prévoir quoi que ce soit, si ce n'est les cultes que nous célébrons, pour l'instant, chaque dimanche et où, masqués, nous ne chantons pas et respectons les distances physiques. Les mariages sont remis à des jours meilleurs, tout comme les baptêmes. Les enterrements se déroulent à l'église dans l'intimité de la famille, et sont ouverts à tous les villageois et amis au cimetière.

L'École du dimanche est suspendue au moins jusqu'au mois de janvier (nous aviserons en fonction de la situation sanitaire, les familles seront prévenues par courriel). La confirmation n'a pas pu avoir lieu au printemps dernier. Si la situation sanitaire s'améliore au printemps, nous confirmerons en une même cérémonie les promotions 2020 et 2021.

Au mois de février, nous aurons les élections pour le renouvellement de la moitié du Conseil presbytéral. Il y a à priori deux postes à pourvoir. Les volontaires sont les bienvenus (en parler au pasteur ou à l'un des conseillers).

Je reste à votre disposition :

06 72 73 14 55 ou philippe.francois7@yahoo.fr

Philippe François, pasteur

Paroisse Catholique Charles de Foucauld de Breuschwickersheim

DE LA COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DES RIVES DU MUHLBACH
BREUSCHWICKERSHEIM – ACHENHEIM – OBERSCHAEFFOLSHEIM



La pandémie du Covid 19, nous a obligé à quitter notre Préau de l'Ecole Primaire, lieu habituel de nos célébrations du samedi soir (18h) pour nous retrouver à l'église protestante. Nous remercions tout particulièrement le pasteur Philippe François et la paroisse protestante pour l'accueil qu'ils nous font.

Notre bibliothèque religieuse reprendra lorsque les conditions sanitaires s'amélioreront.

Si vous désirez le bulletin paroissial, il vous suffit d'envoyer un mail en inscrivant vos coordonnées et en indiquant si vous souhaitez le bulletin par mail, dans la boîte à lettres en version papier ou les deux.

Pour les sacrements et tous autres renseignements, vous pouvez vous adresser à :

M. l'abbé Sébastien LAUER :

Presbytère d'Achenheim 2 rue de l'Église
tél : 03 88 96 00 76

courriel : commuhlbach@gmail.com

et **Mme Germaine DINGER,**

présidente de l'Association Paroisse Charles de Foucauld
10, rue des Vergers à Breuschwickersheim,
tél : 03 88 96 13 83 ou 06 84 96 82 78
courriel : dingergermaine@hotmail.fr

**N'hésitez pas à visiter notre site :
communaute-rives-muhlbach.org**



Les grands anniversaires 2020



KOEPPPEL née POUSSE Madeleine
le 01^{er} juillet, 85 ans



MARTIN née PETER Denise
14 juillet, 85 ans



HOH René
9 août, 80 ans



BERNHARDT née MEHN Marguerite
3 septembre, 95 ans



SCHAUB née SCHMIDT Anne-Marie
18 septembre, 80 ans



GUTH Robert
3 novembre, 80 ans



Une 2^{ème} centenaire à Breusch **100 ans**

NIESS née ARNOLD Marthe
le 13 mai 2020



HOH née GIESS Monique
8 novembre, 80 ans



ZEISSLOFF née ROTH Christiane
25 décembre, 80 ans

HOFFER Jean-Marie

le 10 février 2020, 80 ans

KUGLER née ERNDT Nicole

Le 23 février 2020, 80 ans

BERNHARDT née MAECHLING Anne-Marie

Le 5 mars 2020, 80 ans

DIDIER René

Le 11 avril 2020, 85 ans

SCHOTT née LINDE Chantal

Le 3 mai 2020, 80 ans

WILLMANN née HERRMANN Yvette

Le 3 mai 2020, 90 ans

LUDWIG née VIX Paulette

Le 14 mai 2020, 80 ans

MEYER Guy

Le 17 mai 2020, 80 ans

LOCATI Marcel

Le 27 mai 2020, 80 ans

DIEMER née BERNHARDT Eliane

Le 18 juin 2020, 80 ans

LUTZ née JEGOT Joëlle

Le 25 juin 2020, 80 ans

POUSSE Jean

Le 29 juin 2020, 85 ans

SCHOTT née BECHT Monique

Le 5 août 2020, 85 ans

ZIMMERMANN née ERNST Jacqueline

Le 21 novembre 2020, 85 ans

ZWICKERT née ANSELMANN Jeanne

Le 2 décembre 2020, 85 ans

BAUR Charles

Le 16 décembre 2020, 85 ans



Noces diamant 20 août 2020
MARTIN Denise et Pierre



Noces diamant 27 février 2020
SEILER Marlyse et Claude

Noces d'or 2020

- LEVYCKYJ Maria et Eugène le 10 février 2020
- WERNER Marie-José et Jean-Paul le 12 février 2020
- BARTHEL Marie-Madeleine et Gilbert le 10 avril 2020
- HORNECKER Astrid et Francis le 24 avril 2020
- STEMMLER Françoise et Gérard le 13 juin 2020
- DROUILLY Anita et Hugues le 4 juillet 2020
- MORITZ Aline et Jean-Daniel le 23 septembre 2020
- HECK Michèle et Louis le 14 novembre 2020



Noces de diamant 2020

- SCHOTT Monique et Fernand le 30 avril 2020
- JARDINE Marie et Hubert le 6 mai 2020
- LAMBS Gabrielle et Michel le 3 septembre 2020
- MAEDER Marylène et André le 26 novembre 2020

Distribution des colis aux aînés



Visite du Saint Nicolas



Visite du Saint Nicolas aux écoles le lundi 7 décembre 2020. Mme le Maire remercie le Restaurant À La Charrue d'avoir offert le mannele et une clémentine à chaque enfant.





CF 67 CONFÉRENCE DES FINANCEURS DU BAS-RHIN AGIR ENSEMBLE POUR NOS AÎNÉS

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la ligne d'écoute du Conseil Départemental du Bas-Rhin :

"Aînés, aidants, wie geht's? Aînés, aidants, comment ça va ? »

Cette offre est à destination du public séniors isolé, à domicile ou en EHPAD et des aidants de personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap. Les acteurs locaux et partenaires du domaine de l'autonomie peuvent orienter le public fragilisé par la crise sanitaire pour une écoute et un soutien.

Grâce au soutien de la Conférence des financeurs, une équipe de 3 psychologues assurent une écoute par téléphone, par écran ou en visio, pour une période de 6 mois.

La permanence téléphonique est ouverte de 9h à 18H. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Un seul numéro d'appel : **03.88.76.60.50**



Adresse de l'UTAMS de Ostwald dont dépend la Commune de Breuschwickersheim :

**Unité médico-sociale
1 rue des Bouvreuils 67540 OSTWALD
Tél : 03 68 33 80 04**

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Selon la loi, chaque Commune est chargée de recenser les personnes qui le souhaitent dans un registre nominatif intitulé « registre des personnes vulnérables ». Ce registre permet à la Commune, aux services sanitaires et sociaux, de contacter facilement et directement toutes les personnes isolées ou seules en cas de déclenchement d'un plan d'urgence lié à un risque exceptionnel (plan canicule en été, plan grand froid en hiver ou encore plan lié à une crise sanitaire telle que l'épidémie de Covid19...) afin de prendre de leurs nouvelles et de leur apporter d'éventuelles informations et aides. Cette liste doit également être transmise au Préfet en cas de demande.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- ▶ les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- ▶ les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- ▶ les personnes adultes handicapées

L'inscription sur ce registre est une démarche volontaire. Les données y figurant sont strictement confidentielles.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale). La notion de tiers retenue ici est large, elle intègre ainsi toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant, etc) ou morale (service de soins à domicile, etc).

La demande d'inscription volontaire doit être faite en Mairie :

- Soit en remplissant le formulaire téléchargeable sur le site de la Commune et/ou disponible en Mairie et à l'Agence Postale Communale ou que nous pouvons vous faire déposer dans la boîte aux lettres sur simple demande en Mairie
- Soit par mail à accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

Comme l'autorise l'article 28 du Code Électoral, un courrier nominatif, émis sur la base des personnes inscrites sur la liste électorale, a été adressé, courant du mois de novembre 2020, aux personnes pouvant figurer sur ledit registre afin de les informer qu'il leur est possible de s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre la Mairie au 03.88.96.00.05 ou par mail à accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

CONTACTS

La Mairie

La Mairie est ouverte au public

Lundi : **15h à 19h**

Mercredi : **8h à 12h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Nathalie et Chloé se feront un plaisir de vous accueillir.

Accueil 03 88 96 00 05

accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

Commune de Breuschwickersheim

57 rue Principale - 67112 Breuschwickersheim

Madame le Maire :

Doris TERNOY, Maire

06 63 09 42 83

Les Adjointes :

Lucien KRATZ

06 76 28 61 50

Anne RITTER

07 70 99 92 70

Emmanuel MEPIEL

06 83 49 00 77

Responsable de la Salle Polyvalente

06 77 25 34 81

Service Social

03 88 96 00 05

Se renseigner auprès de Nathalie CAQUELIN à la Mairie

Site internet de la commune : www.breuschwickersheim.fr

La Poste

L'Agence Postale Communale est ouverte au public

Du Lundi au mercredi : **14h à 17h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Samedi : **9h à 11h**

Carine se fera un plaisir de vous accueillir

Accueil : **03 88 96 00 00**

Enfance

Multi Accueil Les Lutins des Châteaux

03 88 51 65 67

Périscolaire de Breuschwickersheim

06 36 05 45 75

Périscolaire de Kolbsheim

03 90 29 35 80

École Maternelle

03 69 78 01 91

École Élémentaire

03 69 81 53 98

École Primaire de Kolbsheim

03 90 29 42 42

CENTRE ADMINISTRATIF

VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

1 parc de l'Étoile

67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 50 00

Site internet :

www.strasbourg.eu

DÉCHETS

Ordures Ménagères

03 68 98 51 90

Enlèvement des objets encombrants

03 68 98 51 89

Pour mémoire, la déchèterie de Breuschwickersheim reste ouverte les mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

EAU ET ASSAINISSEMENT

Permanence Eau – eaux potable

03 88 19 97 09

Permanence Assainissement

03 88 40 05 96

AUTRES

GAZ

Réseau GDS – Sécurité gaz 24h/24

03 88 75 20 75

Énerest Gaz de Strasbourg – Accueil clientèle

03 88 75 20 20

AUTRES ADMINISTRATIONS

Préfecture du Bas-Rhin

03 88 21 67 68

www.bas-rhin.gouv.fr

Service du cadastre

03 90 41 20 00

Tribunal d'Instance de Schiltigheim

03 88 19 27 80

CTS : www.cts-strasbourg.eu

03 88 77 70 70

CTBR : www.ctbr67.fr

09 72 67 67 67

Santé et autres numéros utiles

POMPIERS

Faire le 18

Podologue, Mme BARADEL

03 90 29 35 41

GENDARMERIE

Faire le 17

Masseur, Kiné Mme OBRY

09 83 67 93 86

Wolfisheim

03 88 78 20 19

Mme REGNIER et Mme ZERR

URGENCE - SAMU

Faire le 15

PHARMACIES

Numéro d'urgence européen

112

Achenheim

03 88 96 14 80

SOS MÉDECINS

03 88 75 75 75

Ittenheim

03 88 69 00 14

Centre antipoison

03 88 37 37 37

Ernolsheim-sur-Bruche

03 88 96 09 40

Urgences SOS mains

03 88 55 22 68

Pharmacies de garde :

3237

SOS Ambulance

0800 648 201

(n° Audiotel 0,34 euros TTC/minute) ou sur le site web des pharmacies de garde

SANTÉ

Cabinet médical

Médecin : Dr. Thierry MARGUERON

03 88 96 18 69

Sophie HAETTEL, associée

et Alexandra LEGARÇON, Collaboratrice libérale

Cabinet infirmier

LEGRAND, BINDER, CLEVENOT, SCHWENCK 03 88 96 57 17

CULTES

Paroisse protestante

M. FRANCOIS Pasteur

03 67 08 67 70

Paroisse catholique

Mme DINGER

03 88 96 13 83

06 84 96 82 78

M. l'abbé Sébastien LAOUER

03 88 96 00 76

CALENDRIER

Janvier - Décembre 2021

Toutes ces dates sont à confirmer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

Janvier

31 janvier Concert des professeurs Par le GEM

Février

13 février Dîner dansant (Moules/Frites) Par le Football Club

Mars

27 mars Soirée après-ski Par l'Amicale des Sapeurs-pompiers
20 mars Nettoyage de Printemps Par la Commune

Avril

4 avril Ouverture de l'étang de pêche Par l'Amicale des Pêcheurs

Mai

1^{er} mai Concours de Pétanque Par le Club de Pétanque
13 mai Concours de Pêche Par l'Amicale des Pêcheurs
23 mai Pêche des scolaires du RPI Par l'Amicale des Pêcheurs
23 mai Marche gourmande Par le Football Club
25 mai Audition du GEM Par le GEM

Juin

26 et 27 juin Les 24 heures de Breusch Par l'Amicale des Pêcheurs

Juillet

10 juillet Challenge Olivier SCHOTT Par l'Amicale des Pêcheurs
13 juillet Fête Nationale Par l'Harmonie Sirène
18 et 19 juillet Tournoi Séniors Par le Football Club
et 60^{ème} anniversaire du Club
9 au 30 juillet Tournoi OPEN Adultes Par le Club de Tennis

Août

1^{er} août Pêche des habitants Par l'Amicale des Pêcheurs
soirée tartes flambées
et salade mixte
21 au 23 août Messti Par le Football Club

Octobre

23 octobre Okto'Breusch Fest Par le Football Club

Novembre

20 novembre Concert de l'Harmonie Sirène Par l'Harmonie Sirène
29 novembre Fête de l'Avent Par la Paroisse Protestante

Décembre

12 décembre Fête des Aînés Par la Commune



Commune de Breuschwickersheim - 57 rue Principale - 67112 Breuschwickersheim
accueil.mairie@breuschwickersheim.fr - www.breuschwickersheim.fr
Tél. 03 88 96 00 05